

École Saint-Pascal-Baylon

Rencontre décisionnelle
En lieu et place du conseil d'établissement – École Saint-Pascal-Baylon
Le 9 juin 2025, à 17h00
Rencontre en TEAMS

Procès-verbal de la rencontre décisionnelle de la direction de l'école Saint-Pascal-Baylon, tenue 9 juin 2025, à 17h00, au 6320, chemin de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

PRÉSENTS :

Nathalie Blanchet, directrice de l'école Saint-Pascal-Baylon

Benoit Thomas, directeur de l'Unité 4

Me Alexandre Gray, bureau des affaires juridiques

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Madame Nathalie Blanchet souhaite la bienvenue à tous. Il est 17h heures.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nathalie Blanchet adopte l'ordre du jour de la rencontre, lequel se lit ainsi :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)
3. Approbation du procès-verbal de la séance décisionnelle du 28 avril 2025 (5 minutes)
4. Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (code de vie)
5. Approbation de la liste de matériel d'usage personnel pour 2025-2026 (10 minutes)
6. Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève (5 minutes)

École Saint-Pascal-Baylon

7. Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain. (5 minutes)

8. Parole au public (10 minutes)

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DÉCISIONNELLE DU 28 AVRIL 2025

Mme Blanchet approuve le procès-verbal de la séance décisionnelle du 28 avril 2025.

4. APPROBATION DES RÈGLES DE CONDUITE ET DES MESURES DE SÉCURITÉ (CODE DE VIE)

Mme Blanchet approuve les modifications au code de vie de l'école pour 2025-2026.

5. PAROLE DU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente.

6. ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTABLISSEMENT AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE POUR L'ANNÉE EN COURS ET DISTRIBUTION D'UN DOCUMENT FAISANT ÉTAT DE CETTE ÉVALUATION AUX PARENTS, AUX MEMBRES DU PERSONNEL ET AU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (5 MINUTES)

Mme Blanchet présente l'évaluation du plan de lutte 2024-2025. L'évaluation sera disponible sur le site de l'école.

7. ADOPTION DE LA PROPOSITION DU BUDGET ANNUEL DE L'ÉTABLISSEMENT EN PRÉPARATION DE L'AN PROCHAIN (5 minutes.)

Mme Blanchet présente le pro forma pour l'année 2025-2026. Le pro forma est adopté par Mme Blanchet

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre décisionnelle prend fin. Il est 17h 33



Direction d'établissement